

Service de la scolarité

LAS 2021-2022

INFORMATION
MODALITES DE CHOIX DES FILIERES 2ème groupe d'épreuves LAS

Les résultats du 2ème groupe d'épreuves seront diffusés sur l'ENT et affichés à partir du **05 juillet 2022**.

Les étudiants qui auront comme résultat « admis avant choix » ou « liste complémentaire » devront ensuite et **OBLIGATOIREMENT prioriser leurs choix de filière du 05 juillet 14h00 au 07 juillet 2022 à 23h55, via l'ENT.**

Pour se connecter :

- Se connecter sur l'ENT à l'adresse suivante : <http://ent.univ-amu.fr> , à l'aide de **l'identifiant** et du **mot de passe** habituels.
- Cliquer sur l'onglet : **SCOLARITE**
- Choisir : **CHOIX DES FILIERES**

Les ordres de priorité pourront être modifiés tant que l'application est ouverte.

Attention ! Cette procédure concerne **même** les étudiants n'ayant opté que pour une seule filière.

Cette connexion est impérative pour être affecté selon son choix.

Pour le cas d'un étudiant qui n'exprimerait pas de choix, la filière retenue comme vœu unique sera celle dans laquelle le candidat aura obtenu le meilleur classement. Dans l'hypothèse où un candidat aurait obtenu le même rang de classement dans 2 ou plusieurs filières, sera retenu comme vœu unique la filière ayant la capacité d'accueil la plus élevée.

A l'issue de cette campagne, il sera procédé aux affectations dans chacune des filières qui seront consultables sur l'ENT le 08 juillet 2022 après-midi.

Attention ! les admis du 2ème groupe d'épreuves devront confirmer l'acceptation de leur admission ou indiquer leur renonciation à la filière proposée **entre le 8 juillet et le 23 juillet 2022 au plus tard par e-mail à l'adresse suivante :**
smpm-scol-dfg2-adm@univ-amu.fr

S'il indique renoncer à la filière proposée, l'étudiant perd le bénéfice de sa place, ce choix est définitif.

A NOTER : Si l'étudiant n'a pas confirmé s'il accepte ou renonce à la filière, il perdra le bénéfice de cette admission.

DOCUMENT REMIS CONTRE EMARGEMENT.